

# ÉCOLE ET CINÉMA 2021-2022

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Présentation

*École au cinéma* est un dispositif national d'éducation artistique au cinéma soutenu à la fois par le CNC (Centre National du cinéma et de l'image animée) et les Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale.

Ce dispositif piloté par l'association « Passeurs d'Images », a pour but de faire découvrir aux écoliers le cinéma en tant qu'art, à partir du catalogue de films réunis chaque année.

*École au cinéma* permet aux enseignants des écoles primaires (cycle 2 et 3) d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma pour faire découvrir à leurs élèves des films représentant la diversité cinématographique, visionnés en salle, lieu naturel de la découverte du cinéma et relais actif du dispositif.

Trois films sont proposés pour le Cycle 2 (du CP au CE1) et trois films pour le Cycle 3 (du CM1 au CM2). **Les CE2 peuvent choisir la programmation des films du cycle 2 ou du cycle 3.**

**Les classes inscrites s'engagent à se rendre aux trois séances prévues dans l'année** (au rythme d'une projection par trimestre).

**Les objectifs d'*École au cinéma* sont :**

- Inciter les enfants à découvrir le chemin de la salle de cinéma comme lieu d'échange d'une pratique culturelle et de lien social : le dispositif favorise l'établissement de liens réguliers entre les classes et les salles de cinéma comme lieu de culture cinématographique.
- Éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle.
- Intégrer l'approche de l'image cinématographique dans un travail plus large sur l'appréhension de l'image et une éducation au regard.
- Inscrire la participation d'*École et cinéma* dans le projet de la classe ou le projet d'école.
- Contribuer au prolongement de l'opération dans les temps post et péri-scolaires en prenant éventuellement appui sur les divers dispositifs partenariaux locaux existant (CEL, contrats de ville...).

### Organisation générale

Chaque directeur d'établissement doit inscrire ses classes au dispositif « École et cinéma » sur le site de la DSDEN72 : <https://www.dsden72.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/culture-humaniste/les-domaines-artistiques-et-le-peac/ecole-et-cinema/ecole-et-cinema-667430.kjsp?RH=1274775537445>

En concertation avec les coordinateurs départementaux Cinéma et Éducation nationale, chaque école est rattachée, pour l'année, à une salle de cinéma partenaire (généralement la plus proche).

En amont de chaque trimestre :

- la coordination départementale envoie par mail aux écoles les différentes **informations** concernant les salles de cinéma de rattachement, les actions pédagogiques et le dispositif en général.

- les salles de cinéma établissent les **plannings des séances** en fonction des indications portées sur les fiches d'inscription et les communiquent aux écoles qu'elles accueillent.

Le calendrier général est organisé selon les trimestres suivants : d'octobre à fin décembre, de janvier à fin mars et d'avril à fin juin.

## Tarifs des séances et financement

Le coût d'une séance *École et cinéma* est désormais fixée à **2,50 € par élève et par séance**. Il est pris en charge par les écoles qui s'inscrivent à l'opération. Le principe de gratuité est acquis pour les enseignants et accompagnateurs.

Les écoles définissent les modalités de financement ou de co-financement des billets, ou de toutes autres dépenses nécessaires à la mise en œuvre de leur projet (déplacements des élèves ...). Elles peuvent solliciter les collectivités territoriales afin d'inscrire leur projet dans le cadre de l'accompagnement des actions culturelles ou scolaires de la commune ou du département.

## Les outils pédagogiques et la formation des enseignants

Les enseignants bénéficient de diverses ressources pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet et la préparation ou le prolongement du travail sur les œuvres en amont ou en aval des séances :

- **Des sessions de prévisionnements des films chaque trimestre** pour faciliter la préparation des séances de projections avec leurs élèves. Préalablement aux projections avec les élèves, les enseignants sont donc invités, gratuitement, à assister aux séances de cinéma organisées, en salle, à leur intention permettant d'échanger sur les œuvres et sur les modalités de leur transmission aux élèves ou d'acquérir des connaissances sur les films.

Ces prévisionnements seront proposés au cinéma *Les Cinéastes* au Mans et seront **accompagnés d'une formation** théorique d'environ 1 heure pour au moins un film par niveau (détails à venir dans le premier bulletin de liaison qui fera suite aux inscriptions des classes).

- **La plateforme pédagogique Nanouk** qui rassemble des documents d'accompagnement des films : dossiers enseignants, visuels des films, extraits vidéo, etc... Ces documents permettent à l'enseignant d'élaborer son propre projet pédagogique.

Pour rappel, l'accès à Nanouk nécessite une inscription (mail académique pour les enseignants). La procédure et les informations sont rassemblées sur le site de la DSDEN72 : <http://www.ia72.ac-nantes.fr/vie-pedagogique/culture-humaniste/les-domaines-artistiques-et-le-peac/ecole-et-cinema/ecole-et-cinema-667430.kjsp?RH=1274775537445>

## Appel à projet pour la réalisation de films d'animation avec les élèves

Graines d'Images (coordinateur cinéma du dispositif) propose d'accompagner différents projets de réalisation de films d'animation en classe avec des intervenants professionnels, en parallèle des séances du dispositif. **Ces projets seront pris en charge par la coordination cinéma.**

Des classes entières pourront ainsi réaliser un film d'animation traditionnel et/ou en volume sous une ou plusieurs techniques d'animations (pâte à modeler, papier découpé, pixilation, marionnette, ombre chinoise, objets du quotidien) et pourront, par ce biais, découvrir les secrets des différentes étapes de fabrication d'un film par la pratique.

Les projets pourront s'organiser selon deux formules impliquant 12 ou 24h de présence des intervenants en classe, réparties sur plusieurs jours (consécutifs ou non), semaines ou mois.

En dehors de ces temps de présence, un calendrier de travail sera mis en place avec les élèves en lien avec les intervenants, en suivant les étapes suivantes (et en fonction du nombre d'heures d'intervention) :

- Découverte des différentes techniques d'animation par le visionnage d'extraits de films et choix d'une technique particulière
- Ecriture du scénario
- Mise en place du story board
- Création des décors et des personnages
- Tournage
- Enregistrement des dialogues et bruitages
- Initiation au montage (qui sera essentiellement effectué par les intervenants sans les élèves)
- Visionnage du film (en classe ou en public)

En amont du projet, une première rencontre entre l'enseignant, l'intervenant et Graines d'Images permettra de définir les bases du projet général (thématiques, techniques, etc...) et un premier calendrier.

Le nombre de projets étant limité, Graines d'Images étudiera, en collaboration avec le coordinateur Education nationale, les demandes sur la base des exigences suivantes (la présence de la classe inscrite en début d'année aux trois films de la programmation du dispositif, est bien évidemment obligatoire) :

- Le projet cinématographique de la classe
- les motivations des enseignants en lien avec le projet d'école
- La participation aux prévisionnements, formations ou animations pédagogiques *École et cinéma*
- Les prolongements pédagogiques envisagés à partir du projet

**Pour postuler à ces projets de réalisation de films d'animation, il suffit de le préciser dans le formulaire d'inscription au dispositif.**

Les réponses aux demandes d'ateliers seront communiquées aux établissements par la coordination cinéma au cours du 1er trimestre 2021/2022. Les classes retenues s'accorderont alors avec la coordination pour fixer un premier rendez-vous autour du projet.

Par ailleurs, il conviendra de rédiger ultérieurement un dossier de demande d'agrément d'intervenant extérieur. Les différents documents sont disponibles sur le site de la DSDEN72. La coordination pourra vous accompagner dans son élaboration.



## Les films du cycle 3 (CM1 et CM2) + CE2 selon l'enseignant

1er Trimestre :

### **MA VIE DE COURGETTE**

Réalisé par Claude Barras

France – 2015 – 1h06 – Animation

Synopsis :

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux.



2ème Trimestre :

### **LA NUIT DU CHASSEUR**

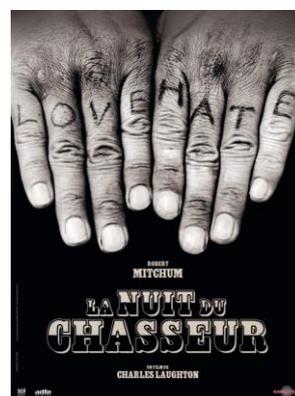
Réalisé par Charles Laughton

Avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lilian Gish,...

USA – 1955 – 1h32 – VF

Synopsis :

Un prêcheur inquiétant poursuit dans l'Amérique rurale deux enfants dont le père vient d'être condamné pour vol et meurtre. Avant son incarcération, le père leur avait confié dix mille dollars, dont ils ne doivent révéler l'existence à personne. Pourchassés sans pitié par ce pasteur psychopathe et abandonnés à eux-mêmes, les enfants se lancent sur les routes.



3ème Trimestre :

### **PAPER MOON (LA BARBE A PAPA)**

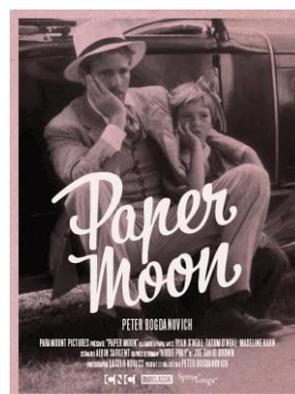
Réalisé par Peter Bogdanovich

Avec Ryan O'Neal, Tatum O'Neal, Madeleine Kahn,...

USA – 1973 – 1h42 – VOstf

Synopsis :

Kansas, dans les années 30, Moses Pray, escroc à la petite semaine, assiste à l'enterrement d'une ex-maîtresse et accepte d'emmener sa prétendue fille de 9 ans, Addie, chez une tante. Pendant leur trajet, leurs rapports sont tendus. L'orpheline est persuadée que celui-ci est son père, en raison de la ressemblance de leur menton mais Moses refuse d'endosser ce rôle. Étonnamment mature pour son âge, la petite Addie s'avère être une coéquipière très efficace : c'est le début de leur épopée.



**CONTACTS**  
**ÉCOLE ET CINÉMA / SARTHE**

**COORDINATION ÉDUCATION NATIONALE**

- Mise en œuvre des inscriptions
- Informations et accompagnement du dispositif
- Formation des enseignants

**ÉCOLE LOUISE MICHEL**

**Thierry BRIANTAIS**

Tel : 02.43.86.27.26

Mail : [ecoleetcinema72@ac-nantes.fr](mailto:ecoleetcinema72@ac-nantes.fr)

**COORDINATION CINÉMA**

- Mise en place de la programmation des films et accompagnement du dispositif
- Organisation des prévisionnements, ressources pédagogiques et formations
- Organisation des ateliers de création de film d'animation
- Organisation de la circulation des copies de films et lien avec les salles de cinéma

**GRAINES D'IMAGES**

**Laurent DUFEU**

Tel : 06.37.08.88.02

Mail : [laurent.dufeu@grainesdimages.com](mailto:laurent.dufeu@grainesdimages.com)